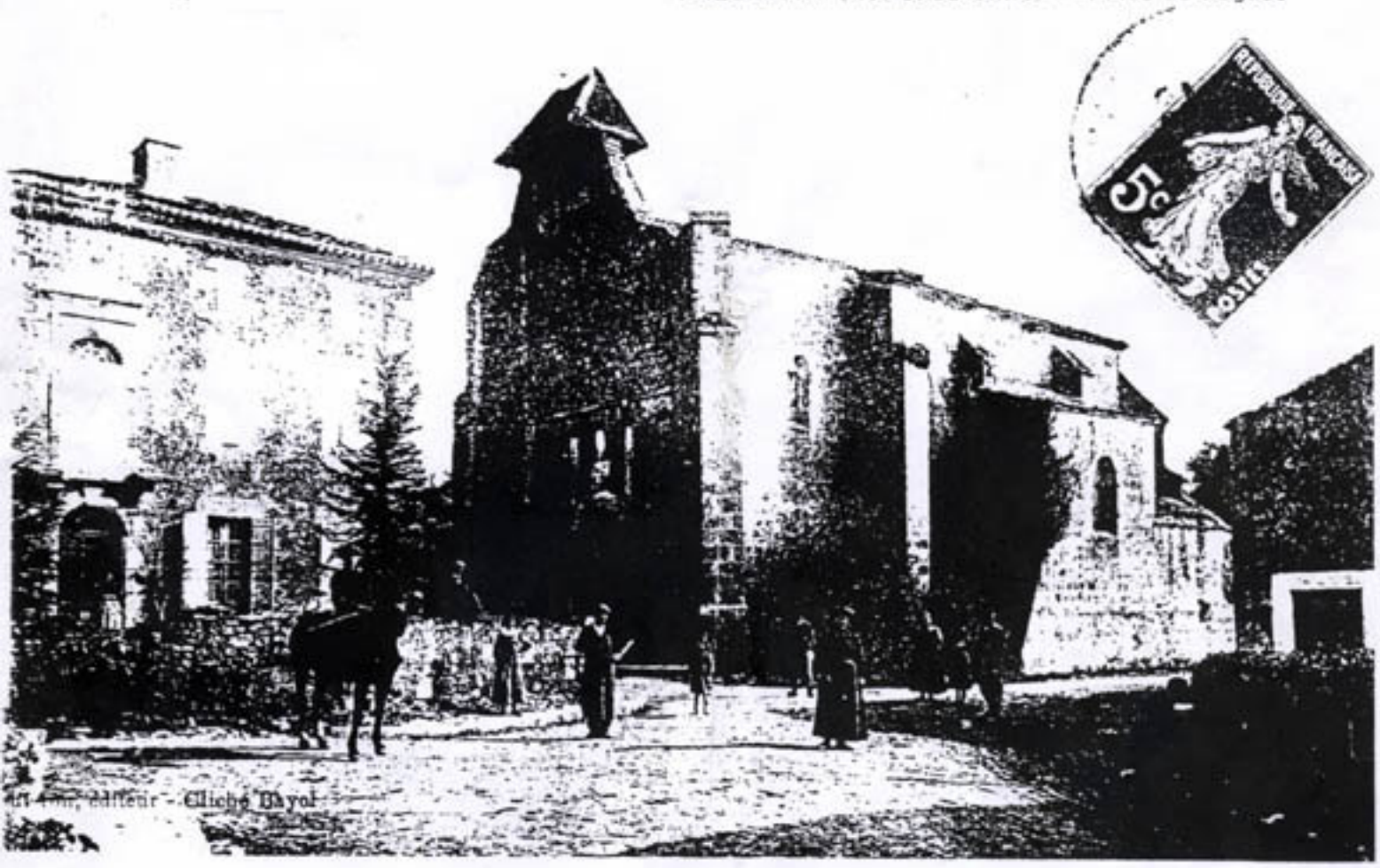


FREGIMONT

FREGIMONT (Lot-et-Garonne) — Place de l'Eglise



BULLETIN MUNICIPAL 2005

Le mot du maire

Le Conseil Municipal et moi-même vous présentons tous nos vœux pour l'année 2006.

Une année s'achève avec ses joies et ses peines, une autre débute et sera probablement traversée de moments de vie forts et plein d'espoir. Tous ensemble, nous espérons conserver la douceur de vivre au sein du village et finaliser la réalisation des projets de chacun.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de ce bulletin et nous vous invitons à formuler vos idées et vos remarques afin d'enrichir encore ces quelques pages.

TRES BONNE ANNEE A TOUS

**Le Maire
Alain Paladin**



L'EQUIPE MUNICIPALE

1er adjoint : Gauteron Jany
2ème adjoint : Provent Mireille
Les Conseillers : Rambeaud Sylvie et Gatounes Evelyne
Rebel Jean-Michel , Peruzzetto Gilles , Carrobio Mario
Cubertou Laurent , Delpech Patrick et Marmié Marc

LE SECRETARIAT DE MAIRIE

Madame Amblard Viviane assure l'accueil et le secrétariat à la mairie
les lundis et jeudis de 13h30 à 18h.

(Ouvert au public l'après-midi seulement)

Tél : 05 53 67 40 13

Agent technique : Mlle Marie Delsaz

Agent d'entretien : M. Patrick Sansiquet

ETAT CIVIL DE LA COMMUNE / ANNEE 2005.

MARIAGE

DUPIN Andrée, Annie et DUPUY Bernard, Louis
le 19 mars 2005

DECES

MARMIE Lydia le 17 juillet 2005

RAMBEAUD Georges le 14 octobre 2005
Notre Maire de 1945 à 1989.



CALENDRIER DES ASSOCIATIONS POUR 2006

BELOTE : samedi 07 janvier
samedi 04 février
samedi 04 mars

ENTRECOTE : samedi 01 avril

FETE DE FREGIMONT : les 02, 03 et 04 juin

INVITATION

RETROUVEZ NOUS AU CHATEAU VERS 11H

DIMANCHE 15 JANVIER 2006

Autour d'un apéritif convivial
nous échangerons nos vœux pour le début de cette nouvelle année.

BONNE ANNEE A TOUS !



Sainte Quitterie à Frégimont a depuis cette année de nouveaux vitraux et un nouvel autel digne de ce monument.
Une cérémonie toute simple en l'église, en présence de Claude Boyer, conseiller général, d'Alain Paladin, maire de Frégimont, des conseillers et des paroissiens pour la réception des vitraux rénovés et du nouvel autel.

Grâce à un don important d'une personne aussi généreuse que discrète ayant vécu dans le village, et l'aide du conseil général, la municipalité a pu entreprendre la rénovation des vitraux de cette église construite en 1506. Avec son chœur polygonal à cinq pans, sa nef voûtée à liernes et tiercerons, elle est inscrite à la liste supplémentaire des Monuments historiques en 1952.

Dans l'entrée, un vitrail en verre soufflé a été créé par Bernard Monjo de la société Arts et Vitraux de Ste Livrade sur Lot. Dans le chœur, les vitraux représentant St Louis, le Sacré-Cœur, Ste Quitterie, Ste Germaine et l'Annonciation ainsi que le vitrail de la nef latérale représentant une scène de la guerre 1914-1918 excessivement rare ont été restaurés par cette entreprise.

La municipalité a profité de cette rénovation pour commander à M. Robert Bielsa, ébéniste à Prayssas, un autel. Les paroissiens s'associant à cet ouvrage ont financé le verre soufflé posé sous l'autel et façonné par M. Orazio de Pont du Casse.

Après les mots de remerciements d'Alain Paladin à la personne dont la générosité avait permis de lancer cette restauration et à tous ceux qui avaient apporté leur contribution, l'abbé Willem Wendkler assisté de l'abbé André Constantini, a, au cours de la messe consacré ce nouvel autel. Il a également officialisé son départ de la paroisse, ce 01 juillet 2005.

INFOS secteur paroissial de Prayssas

Presbytère de Prayssas / Tél : 05 53 95 01 25 / e-mail : paroisse.prayssas@wanadoo.fr

Administrateur : abbé JP Thibaut

Presbytère de Notre Dame à Tonneins / Tél : 05 53 79 01 92

Depuis quelques mois, les ordures ménagères sont ramassées par le camion en porte à porte et ceci tous les **jeudis matin**.

Le coin propreté situé à Baillard collecte uniquement le tri sélectif et les containers pour les sacs poubelles usuels ont été enlevés.

Pour les encombrants, vous pouvez vous rendre :

□ à la déchetterie de Port St Marie les lundis et vendredis de 14h à 17h, le mercredi et le samedi de 9h à 12h 30 et de 14h à 17 h.

□ déchetterie de Prayssas les mardis, mercredis et vendredis de 14h à 17 h et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

RECENSEMENT 2006

A partir du 19 janvier 2006, un agent recenseur viendra vous déposer un formulaire pour le recensement de la population. Il le récupérera lors d'une seconde visite.

Une information supplémentaire est incluse au bulletin municipal. (cf : lettre page suivante)



RENTREE SCOLAIRE 2005-2006

Cette année, Mme Frédérique Varroy et M. Laurent Bordes assurent la classe à Frégimont. Ils se partagent 21 élèves (10 CE2, 4 CM1, 7 CM2).

Mme Adamson Fabienne intervient pour l'anglais chaque semaine, les mardis et jeudis.

L'école est équipée avec l'ADSL, ce qui facilite la communication entre les écoles et le travail des élèves.

L'ADSL est installée sur le village et chacun peut s'y abonner. Renseignements à prendre au niveau de France Télécom ou d'un autre opérateur.

Le mobilier du secrétariat de la mairie a été changé afin de meubler la salle de réunion du 1er étage au château. Cette salle est désormais achevée, nous vous invitons à la découvrir le dimanche 15 janvier, lors des vœux de la municipalité.

Recensement de la population

Enquête de recensement de 2006

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le recensement de la population permet de produire de nombreuses informations sur la population vivant en France et de mieux comprendre l'évolution de notre pays.

Comme vous le savez, les enquêtes de recensement ont lieu désormais chaque année auprès d'une partie de la population.

L'enquête de recensement est préparée et réalisée par la commune. L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) organise et contrôle la collecte.

Cette méthode permettra de disposer chaque année d'une information nouvelle et récente sur la population et les logements.

Cette année, vous êtes concerné(e) par l'enquête de recensement et votre participation est essentielle. C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.

La collecte se déroulera en janvier et février 2006⁽¹⁾. Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle et tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Merci de lui réserver le meilleur accueil.

Vos réponses resteront confidentielles. Elles sont protégées par la loi. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre maire

(1) en février et mars à La Réunion.

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, et en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée, cette enquête, reconnue d'intérêt général, est **obligatoire**. Les réponses sont protégées par le secret statistique et destinées à l'élaboration de statistiques sur la population et les logements.

Visa n° 2004A001EC du ministre chargé de l'Économie, valable de **2004 à 2008**.

En application de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002, l'enquête de recensement est placée sous la responsabilité de l'Insee et des communes ou des établissements publics de coopération intercommunale.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée garantit aux personnes enquêtées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès des directions régionales de l'Insee.

Imprimé n° 21



SERVICES DU CANTON DE PORT SAINTE MARIE

Conseiller général

M.Claude BOYER « Maury » 47 360 Port Ste Marie 05 53 87 21 19

Perception de Prayssas

Percepteur : M. Alfred KHOUTH

Ouverture des bureaux :

du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 16h15

le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 15h15

Poste de Prayssas

Receveur : Mme LOSTIA Micheline

Ouverture des bureaux :

du lundi au vendredi de 9h à 12h

de 14h à 19h (levée à 16h30)

le samedi de 9h à 12h (levée à 12h30)

Centre des impôts

C.D.I. Tonneins 16 Bld de la Gardolle 47 400 Tonneins

Permanence le mardi de 9h à 12h et de 14h à 16h

Régie

M. BELON Noël 5 place Mazet Viel 47 360 Port Ste Marie

Gendarmerie de Port Ste Marie

Commandant de brigade : Adjudant BONITHON

05 53 87 20 17

Pompiers

Compagnie de Prayssas

Chef de corps : Lieutenant LONDERO

18 pour le feu

15 pour un accident

112 depuis un téléphone portable

Presbytère de Prayssas 05 53 95 01 25